

FORMATION INITIALE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Objectif :

- Etre capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail
- Etre capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

Pré requis : Aucun.

Moyens pédagogiques :

- La formation est essentiellement pratique : démonstration, mise en situation d'accidents simulés.
- Les explications du programme sont données pendant et à l'occasion de l'apprentissage des gestes.

Formateurs :

Personnel qualifié (formateur certificat SST) : Bastien LEPREUX

Contenu par thèmes :

Thème 1 : Situer le cadre juridique de l'intervention du SST

- Connaître les éléments fixant le cadre juridique de son intervention dans son entreprise
- Connaître des éléments fixant le cadre juridique de son intervention en dehors de son entreprise
- Mobiliser ses connaissances du cadre juridique, lors de son intervention

Thème 2 : Protéger

- Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
- Identifier les dangers, les personnes exposés à ces dangers et imaginer les circonstances dans lesquelles pourraient se concrétiser les accidents liés aux dangers identifiés
- Supprimer ou isoler le danger, ou soustraire la victime au danger sans s'exposer soi-même

Thème 3 : Examiner

- Mettre en œuvre les 4 actions de recherche permettant de détecter les signes indiquant que la vie de la victime est menacée
- Définir l'ordre de priorité des actions de recherche si présence de plusieurs
- Associer aux signes décelés les résultats à atteindre et les prioriser

Thème 4 : Alerter ou faire alerter

- Définir les différents éléments du message d'alerte qui permettront aux secours appelés d'organiser leur intervention
- Identifier, en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise, qui alerter et dans quel ordre
- Le cas échéant, choisir, parmi les personnes présentes et selon des critères prédéfinis, celle qui est la plus apte pour déclencher l'alerte
- Transmettre aux secours appelés, ou à la personne choisie pour alerter, les éléments du message, en respectant les consignes pour assurer une transmission efficace et favoriser une arrivée des secours au plus près de la victime

Thème 5 : Secourir

- A l'issue de l'examen, déterminer l'action à effectuer, en fonction de l'état de la victime, pour obtenir le résultat à atteindre
- Mettre en œuvre l'action choisie en utilisant la technique préconisée
- Réaliser un suivi de la victime dans l'attente des secours en vue de détecter l'apparition de nouveaux signes indiquant que la vie de la victime est menacée
- En cas d'évolution de l'état de la victime, adapter sa conduite aux nouveaux signes décelés

Thème 6 : Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention dans l'entreprise

- Appréhender les notions de base de la prévention
- Identifier la nature et l'importance des AT et MP dans son entreprise, dans la branche professionnelle et/ou au plan national
- Connaître l'articulation de son action avec les autres acteurs de prévention dans et hors de l'entreprise
- Positionner son action dans l'organisation de la prévention de son entreprise

Thème 7 : Mettre en œuvre ses compétences en matière de protection (situation d'accident) au profit d'action de prévention

- Identifier les dangers, les personnes exposés à ces dangers et imaginer les circonstances dans lesquelles pourraient se concrétiser des dommages liés aux dangers identifiés
- Supprimer les dangers ou isoler les personnes, dans une situation de travail dangereuse, en proposant des actions de prévention
- Définir, à défaut, des actions de protection permettant d'éviter ou de limiter le dommage

Thème 8 : Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la/les situations dangereuses repérées

- Identifier qui informer en fonction de l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Définir les différents éléments, les transmettre à la personne identifiée et rendre compte sur les actions éventuellement mises en œuvre

Evaluation des Sauveteurs Secouristes du Travail :

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des sauveteurs secouriste du travail. Ils sont transcrits dans un document national nommé « Fiche individuelle de suivi et d'évaluation du SST » et utilisés lors de chaque formation.

A l'issue de cette évaluation, un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable.

Dans le cas où le candidat ne peut mettre en œuvre, pour des raisons d'aptitudes physiques, l'ensemble des compétences attendues de la part d'un SST, il se verra délivrer une attestation de suivi de formation.

Matériel :

Mannequin adulte, mannequin enfant, nourrisson et défibrillateur.

Modalités pédagogiques :

La formation est essentiellement pratique, les explications du programme sont données pendant et à l'occasion de l'apprentissage des gestes.

La formation est étayée par :

Animation du groupe, ou sous-groupes selon séquences pédagogiques (ateliers),
Briefing /débriefting sur l'atteinte des objectifs en individuel et/ou collectif, afin de réguler et personnaliser la formation,
Apports théoriques et pratiques transférables sur les postes de travail,
Mises en situations concrètes, argumentées, illustrées par le formateur, par le biais d'exemples vécus en entreprise ou de cas pratiques (retour d'expériences),
Echange de pratiques entre stagiaires et formateur.

La durée de certaines séquences sera variable en fonction :
des besoins du groupe, des acquis individuels.

Durée	2 jours -14h
Horaires	9h00-12h30 / 13h30-17h00
Public concerné	Tout public, chef d'entreprise et salariés
Pré requis	Aucun
Nombre de Participants	10 personnes maximum
Restauration - Hébergement	Non prévu par ACPS FORMATION (plus de renseignement, contacter le service formation 03.26.47.22.55 acps-formation@cnam-ca.fr)

Accessibilité : Si vous avez besoin d'un aménagement particulier, merci de prendre contact avec le service formation (ci-dessous les coordonnées ACPS FORMATION)